



## URSSAF et RSI : Gentlemen agreement, sous l'égide de l'Aen3s

L'Association des anciens élèves de l'En3s a réuni le 1er décembre à Paris des représentants de l'Association des directeurs d'URSSAF (Bertrand Bernard Président, Gérard Gilman Président honoraire) et des trois régimes destinés à constituer le futur Réseau Social des Indépendants : Michel Cojean (UNSA ORGANIC) Luc Doury (CFTC CMR) Jean Dessertaine et Jean François Daudet (Président et Vice Président de l'Association des dirigeants AVA), en présence de Gérard Arcéga et de Santa Pardineille (Président et Vice-présidente pour les TNS de l'Aen3s).

Après avoir échangé sur les événements de ces derniers mois, il a été décidé qu'il fallait trouver un moyen de s'exprimer dans le respect des uns des autres, et on a conclu à un «gentlemen agreement». Dans la pratique, un groupe de correspondants est constitué, qui permettra une communication rapide et légitimée entre les divers protagonistes. Il est en tout cas convenu que toute communication interne fera l'objet d'une copie à tous, et que toute communication externe légitimée sera en primeur donnée aux membres du groupe. Si nécessaire, rendez-vous sera pris pour d'autres rencontres.

Au-delà, cette réunion a autorisé de riches échanges sur la situation des agents de direction tant au Régime général que dans les autres. Elle a permis également aux représentants des trois régimes du futur RSI de confirmer qu'il était temps de se rencontrer et de se concerter, en prenant en compte les éventuelles diversités de représentativité. Au demeurant l'Aen3s est prête à parrainer toute forme de concertation permettant aux agents de direction concernés de se rencontrer.



Santa Pardineille, Michel Cojean, Bertrand Bernard



Jean François Daudet et Jean Dessertaine

## 9ème colloque de l'Association des directeurs des caisses d'assurance maladie à Paris les 28 et 29 octobre 2004

Le colloque fera l'objet d'un compte-rendu plus complet dans le prochain numéro d'Elan Social.

«Mettre en œuvre la réforme de l'assurance maladie, un défi et une obligation», voilà un beau sujet pour les directeurs de caisses qui en ont largement débattu au cours des deux journées de la 9ème édition de leur séminaire annuel.

### Les tables rondes : «L'inertie avait le pouvoir», et «nous voulons un ORDAM !»

Une première table ronde s'est intéressée à la gouvernance. On a noté que pour Dominique Libault «l'inertie avait le pouvoir» avant la réforme. On soulignera le scepticisme de Raymond Soubie, qui constate que la réforme repose sur un postulat et une croyance en la bonté humaine, et qu'elle suppose qu'on règle le problème financier si on atteint un optimum dans le fonctionnement du système, ce qui n'est pas prouvé. Un bon conseil en prime : ne

### Le proverbe du jour

«Tant que le chat assurance maladie s'épuise à reconfigurer son réseau, les souris professionnels de santé dansent »

### Photos de promotion

Les photos de la 24ème et de la 30ème promotion sont sur le site.

Si vous avez des photos de promotion (la promotion entière, ou des photos de groupes), et si vous voulez bien me les confier (fichier ou papier qui sera retourné), je les mettrai sur notre site. Merci de me mailer.... Il me manque presque tout : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 31, 32, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 43.

<mailto:webmaster@aen3s.org>

Votre webmaster,  
Jean-Pierre Pallaréa

### Nomination au Conseil d'Administration de l'Ecole

Par arrêté du 21 octobre 2004, JO du 14 novembre 2004, changements au Conseil d'Administration de l'Ecole:  
Monsieur Charles-Louis Viossat rentre comme membre titulaire,  
Monsieur Frédéric Van Roekeghem, qui était titulaire, devient suppléant  
Monsieur Daniel Lenoir quitte le Conseil.

### 44ème promotion

Arrêté du 28 octobre 2004 fixant la liste des candidats admis en qualité d'élève à l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale en 2004 NOR : SANS0423756A

Par arrêté du ministre de la santé et de la protection sociale, du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et de la ministre de la famille et de

pas avoir plusieurs objectifs à la fois, comprendre que des sujets complexes vont demander du temps pour les traiter. Chacun doit savoir ce qu'il doit faire, être soutenu pour cela et être évalué sur cela.

Frédéric Van Roekeghem a résumé le défi : « Nous serons jugés sur notre capacité à mettre en œuvre le parcours coordonné des soins qui dépend de deux choses : obtenir un accord avec les professionnels de santé et avoir la capacité en interne pour déployer les outils nécessaires. »

Une autre table ronde a affronté le sujet du partenariat entre l'Assurance maladie et les professionnels de santé. De l'avis général des participants (Annie Podeur, directeur de l'ARH de Bretagne, notre collègue Joseph Losson, Pierre Monod, président de la conférence des Présidents des URML, Francis Fellingier cardiologue au CH d'Hagenau et l'économiste Claude Le Pen), la région est le lieu idéal pour sortir des clivages qui ont organisé historiquement notre système de soins, notamment la loi Debré de 1958. On a même réclamé un « ORDAM » (Objectif régional de dépenses d'assurance maladie)!

La région est le lieu du décloisonnement et de la coordination. Certes, mais concrètement que s'est-il passé et qu'est-ce qui va se passer avec les missions régionales de santé et l'application de la loi sur les libertés locales qui permet aux conseils régionaux d'être présents dans la commission exécutive de l'agence régionale de l'hospitalisation ? Quid également de la coopération dans la préparation du SROS 3 ?

Enfin, une troisième table ronde a mis face à face l'assurance maladie et les assurés sociaux. Eric Mopin, vice-président de l'UFC- Que Choisir, s'est proposé de tester les caisses comme il le fait pour d'autres services. Vincent Ravoux a souligné que l'assurance maladie peut faire évoluer le comportement de ses assurés, la preuve la campagne antibiotiques. Mieux, elle a besoin du soutien des assurés qui, en votant avec leurs pieds, contribueront à l'amélioration du système.

Pour Pierre Aïach, sociologue et chercheur à l'INSERM, il y a une « santéisation » (sic) du monde social, c'est-à-dire une introduction de la notion de santé dans toutes les activités humaines. C'est une lame de fond d'investissement dans le domaine de la santé sous toutes ses formes, et peu importe que le financement ne soit plus assuré par la sécurité sociale.

Vincent Ravoux et Gérard Arcéga

## **Premier séminaire des directeurs de l'assurance maladie en présence de Frédéric Van Roekeghem**

Les directeurs de CPAM, d'URCAM, d'UGECAM, de CRAM, des SMR, et quelques agents comptables ont été invités par la CNAM-TS à une journée et demie de séminaire à Paris, dans le désormais familier Amphithéâtre « Frontalis » (personne n'a encore songé à baptiser cet amphithéâtre du nom prestigieux d'un des acteurs de l'Assurance maladie....)

Au menu des travaux, la mise en œuvre la nouvelle réforme, le projet d'entreprise. C'était la première rencontre de Frédéric Van Roekeghem avec l'ensemble des dirigeants du réseau. Il a assisté pendant deux demi-journées aux travaux, entre deux séances plus ou moins nocturnes de négociation conventionnelles. Le nouveau directeur de la CNAM-TS a donné une impression plutôt favorable. Spontané, déterminé, il propose des objectifs clairs et ciblés, et surtout des priorités en nombre raisonnable. On semble enfin avoir bien compris que l'urgence était à se soucier de structurer le système de santé, plus que l'Assurance maladie elle-même.

Le premier souci est bien sûr la mise en œuvre du « médecin traitant ». Certes, c'est une version assez light du « gate keeper », mais c'est enfin la toute première pierre d'un édifice qu'on peut désormais entreprendre de construire, afin de ne plus bâtir sur du sable. Les directeurs ont découvert comment on allait concrètement s'attacher à relever ce difficile défi, tout comme la mise en œuvre de la franchise d'un euro, ou encore la liquidation dite « médico-administrative » (le mot liquidation comprenant la partie administrative, on se demande d'ailleurs pourquoi on a transformé l'appellation simple de « liquidation médicalisée », en une autre plus ronflante (mais peut-être moins susceptibles de froisser quelques susceptibilités de territoires?).

Bien sûr, toutes les réponses n'ont pas été données aux nombreuses questions qui se posent. Néanmoins les directeurs sont repartis dans leurs caisses avec le sentiment de

l'enfance en date du 28 octobre 2004 :

Les candidats dont les noms suivent, par ordre de mérite, sont admis en qualité d'élève à la suite des épreuves du concours interne d'entrée à l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale en 2004 :

- 1 Mlle Noble (Marie-Elisabeth).
- 2 M. Meunier-Pion (François).
- 3 Mlle Pateloux (Christelle).
- 4 Mme Rivallant-Delabie (Laurence).
- 5 M. Garbacz (Davy).
- 6 M. Calvet (Christophe).
- 7 M. Gernolle (Philippe).
- 8 M. Augros (Jean-Stéphane).
- 9 M. Bonel (Jérôme).
- 10 Mlle Bitouzet (Isabelle).
- 11 M. Laurent (Anthony).
- 12 Mme Marck (Catherine).
- 12 M. Vassort (Stéphane).
- 14 M. Bismuth-Kimpé (Sébastien).
- 14 Mlle Tanguy (Nathalie).
- 16 M. Azcoitia (Brigitte).
- 16 M. Cargnello (Gilles).
- 18 Mme Attou (Malika).
- 18 Mme Lorphelin (Catherine).
- 20 M. Divad (Patrick).
- 21 Mlle Fazi (Marie-Pascale).
- 21 M. Floc'h (Julien).
- 23 Mlle Grosz (Claire-Anne).
- 24 M. Buchou (Stéphane).
- 25 M. Delaire (Nicolas).
- 26 Mme Jacquesson (Annie).
- 27 Mme Doublet (Virginie).
- 28 Mlle Lorne (Sandrine).
- 29 Mlle Braillon (Laurence).
- 30 M. Ozenne (Frédéric).
- 31 M. Léon (Stéphane).
- 32 M. Guignard (Benoît).
- 33 Mme Jossierand Revel (Angélique).
- 33 Mme Vallée-Lacouture (Sylvie).
- 35 Mlle Rutkowski (Armelle).
- 36 Mme Rasclé (Magalie).
- 37 Mme De Luca (Dominique).
- 38 Mme Grard (Carole).
- 39 M. Grimault (Pascal).
- 40 Mlle Assoumaya (Patricia).

Les candidats dont les noms suivent, par ordre de mérite, sont admis en qualité d'élève à la suite des épreuves du concours externe d'entrée à l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale en 2004 :

- 1 M. Pavy (Eric).
- 2 Mlle Lapeyre (Elodie).
- 2 Mme Sautières (Emmanuelle).
- 4 Mlle Wadel (Sabrina).
- 5 M. Gerstner (Elie).
- 6 M. Klam (Martin).
- 7 M. Aurouet (Matthieu).
- 8 M. Mével (Nicolas).
- 9 Mlle Altman (Aude).
- 10 Mlle Vazquez (Laure).
- 11 M. Taillandier (Marc).
- 12 M. Heurlin (Rémi).
- 13 M. Colnet (Rémi).
- 14 Mlle Ferrère (Julie).
- 15 Mlle Taisson (Alice).
- 16 M. Humbert (Olivier).
- 17 Mlle Lapeyre (Marina).
- 18 Mlle Swan (Anne-Claire).
- 19 Mlle Magnier (Clarence).
- 20 Mlle Carré (Solène).
- 21 M. Trelcat (Martin).
- 22 M. Adjémian (Nicolas).
- 23 Mlle Dulac (Isabelle).
- 23 M. Paret (Vincent).
- 25 Mlle Fragny (Cécile).
- 26 Mlle Kerboas (Fabienne).
- 27 Mlle Naud (Aurélien).

savoir ce qu'on allait entreprendre dans les mois à venir, et comment.



Frédéric Van Roeckeghem



Gilles Arzel (Tarbes) entouré de Alain Piton Rennes) et Antoine Chataigner (Lille)

## OPA en MIPY

Beaucoup d'agitation autour de la bonne ville de Toulouse : un collectif de directeurs a entrepris de soutenir une OPA présentée comme amicale, de deux CPAM, sur les caisses de deux autres départements. A l'occasion d'un départ de directeur, ou d'une mutation envisagée pour un autre, l'idée est donc lancée de « mutualiser des postes de dirigeants ». L'affaire a fait grand bruit, d'autant qu'il s'agit d'une région dite « APR », expérimentale sous l'égide de la CNAM-TS, qui se trouve donc soupçonnée dans cette affaire, d'en être l'auteur(e) tout en affirmant en être seulement la bienveillante spectatrice.

L'Aen3s a toujours affirmé une position claire dans ces affaires : il nous semble indispensable, à l'occasion d'un départ « naturel » de directeur, et seulement à cette occasion là, que les caisses nationales prennent leur responsabilité, et fusionnent les états-majors de caisses infra-départementales, quitte à mécontenter quelques administrateurs. En effet, ces situations sont des curiosités historiques nées de conflits entre notables locaux, et certainement pas d'une volonté « d'être plus près » des usagers comme on le prétend, usagers auxquels d'ailleurs on se garde bien de demander l'avis, sauf pour la sacro-sainte défense des emplois. Les équipes dirigeantes d'organismes deviennent les otages de ces conflits, et se trouvent donc en situation permanente de mener des guerres picrocholines dans lesquelles on s'épuise pour des enjeux stériles.

Par contre, le département est le lieu naturel des relations « politiques » que toute caisse du régime général doit entretenir avec ses partenaires, et il n'y a guère d'intérêt à régionaliser les organismes du régime général, autrement que pour leur donner une représentation à l'échelon de la région. Par ailleurs, rien n'interdit effectivement de mutualiser des moyens qui permettent de faire des économies d'échelle, et surtout de mieux servir les usagers.

Cela étant dit, les collègues qui se sont lancés dans cette opération l'ont fait en croyant sincèrement servir la « cause mutualisation », et rien ne permet de les accuser de rechercher des intérêts personnels financiers ou des appétits de pouvoir démesurés. Comme toujours dans ce genre d'opération, on est tenté par un peu d'aventure et de prestige personnel, ce qui est dans la nature même de la vocation de dirigeant.

Mais cette initiative n'est-elle pas imprudente, parce que c'est dans la fonction de directeur d'organisme que se cristallise la symbolique du pouvoir tel qu'il est revendiqué par les partenaires sociaux et l'Etat dans notre institution? Elle est maladroite en tout cas, parce qu'elle a jeté la discorde dans les équipes de direction de toute une région, qui n'ont pas été associées à cette démarche. Il faut donc en tirer les leçons, mais ne pas se limiter à conduire des jugements personnels.

Gérard Arcéga

28 Mme Courbot (Carine).  
29 Mlle Drissi (Fatma).  
30 M. Néffah (Sébastien).  
31 Mlle Lozai (Sophie).  
32 Mlle Carnat (Hélène).  
32 M. Secondi (Cédric).  
32 Mlle Touton (Diane).  
35 Mlle Bodet (Aurélié).  
36 M. Belcastro (Jonathan).  
36 Mlle Bergier (Laurence).  
36 Mlle Campain (Julie).  
36 Mlle Zimmermann (Julie).  
40 Mme Pagès-Guerbaoui (Cindy).

### Liste complémentaire

41 Mlle Chapon (Séverine).  
42 Mlle Abgrall Abhamon Ollivier (Anne-Sophie).  
43 Mlle Landier (Ariane).  
44 Mlle Destouches (Aurore).  
45 Mlle Inda (Corinne).  
46 M. Jurquet (Patrick).  
47 Mlle Hahn (Camille).  
48 Mlle Tallon (Aurélié).  
49 Mlle Taudière (Hélène).  
50 M. Grandemange (Loïc).  
51 M. Babonneau (Jean-Pierre).  
52 M. Pibouleau (Josselin).  
53 M. Dannenberger (Alexandre).  
54 M. de Laburthe (Thierry).  
55 Mlle Cadiou (Aurélié).  
56 Mlle Melnyk (Virginie).  
57 M. Bressieux (Gilles).  
58 Mlle Picard (Juliette).  
59 M. Teyssier (Olivier).